GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OFFRE DE FORMATION



+ d'informations sur
cnfpt.fr

le cnfpt

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

L'APPLICATION DES RÈGLES DE CUMULS D'EMPLOIS OU D'ACTIVITÉS

Durée 2,5 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR38057
13-15/03/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR38

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices adjoints des ressources humaines, gestionnaires de carrières, cadres chargés du recrutement.

OBJECTIFS

- appliquer la réglementation statutaire relative aux cumuls d'emplois ou d'activités, et à la rémunération,
- analyser les dispositions réglementaires issues notamment du décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020,
- identifier les situations de cumuls dans sa collectivité et élaborer une typologie,
- identifier les situations et dispositions relatives à la cessation de fonction.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)

- les conflits d'intérêt,
- les textes de références et leurs articulations, le fondement déontologique et l'analyse jurisprudentielle,
- les cumuls d'emplois et d'activités publiques : interdictions et dérogations,
- les cumuls d'emplois ou d'activités publiques avec les activités privées et bénévoles : interdictions et dérogations,
- les dispositions spécifiques applicables aux agents ayant définitivement cessé leurs fonctions,
- les règles de cumuls de rémunérations,
- les procédures d'autorisation et de refus, la saisine du référent déontologue et de la HATVP.
- les conséquences du cumul sur la protection sociale et les droits à la retraite, les incidences fiscales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques,
- analyse de cas pratiques,
- échanges d'expériences,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

L'APPLICATION DES RÈGLES JURIDIQUES DU RECRUTEMENT

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SX227107
16-17/03/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX227

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices adjoints des ressources humaines, gestionnaires de carrières, cadres chargés du recrutement.

OBJECTIFS

Maîtriser les règles juridiques du recrutement.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)

- les prérogatives respectives des assemblées délibérantes et des autorités territoriales,
- la déclaration et la publicité des emplois publics,
- les notions d'emploi statutaire,
- les divers modes de recrutement dans la fonction publique pour la nomination aux emplois statutaires,
- la gestion des listes d'aptitude,
- les modalités spécifiques de recrutement (temps non complet, agents contractuels, etc.),
- le stage et la titularisation : la dispense de stage, la rémunération, la reprise des services antérieurs,
- les recours et sanctions en matière de recrutement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques et analyses juridiques,
- études de cas,
- échanges d'expériences,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

LE MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES : FONCTION STRATÉGIQUE DE DIRECTION

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Expertise

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXYOA018
23-24/03/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXYOA

PUBLIC

- cadres A en charge des RH ou d'une ou plusieurs directions opérationnelles,
- sessions INET : directeurs et directrices des ressources humaines, responsables de service et cadres chargés des RH de grandes collectivités,
- sessions INSET : directeurs et directrices des ressources humaines, responsables de service et cadres chargés des RH de collectivités de moins de 40000 habitants.

OBJECTIFS

Appréhender le rôle de l'encadrement dans la fonction ressources humaines comme levier de management de son service ou de sa direction.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)

- l'appropriation et le partage de la politique et de la gestion des ressources humaines avec l'ensemble des directions,
- le rôle ressources humaines du manager : profil, activités et compétences,
- le management des compétences,
- les fondamentaux du statut et les marges de manoeuvre pour recruter, motiver, promouvoir et évaluer.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

LE DIAGNOSTIC DE LA POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXROC014
30-31/03/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXROC

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, responsables de service et cadres chargés des ressources humaines.

OBJECTIFS

- élaborer un diagnostic de la fonction ressources humaines dans la collectivité,
- définir des préconisations sur l'organisation générale de la fonction ressources humaines.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage est à jour des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et de ces décrets.

- la création des lignes directrices de gestion,
- rappel des principes de base : qu'est-ce qu'une politique de ressources humaines ? Un schéma directeur des RH ?,
- le diagnostic de la fonction,
- l'articulation et la cohérence des axes de la politique RH et ses leviers d'action,
- la mise en oeuvre et la conduite du projet de diagnostic.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- maîtriser les enjeux et les principes généraux de la gestion des ressources humaines,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

LA COMMUNICATION EN RESSOURCES HUMAINES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXROG034
30-31/03/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXROG

PUBLIC

Responsables et cadres chargés de l'emploi et des compétences, ainsi que directeurs et directrices des ressources humaines.

OBJECTIFS

Elaborer et conduire une stratégie de communication autour des projets ressources humaines.

CONTENU

Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- la définition des enjeux de communication en termes de messages et de cibles compte tenu du projet RH,
- la communication interne au service du management pour mobiliser les agents,
- le choix des outils pertinents à mobiliser.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

NOUVEAU

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX LIÉS AU TÉLÉTRAVAIL

Durée 2 jours

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXRP1014
05-06/04/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Code stage : SXRP1

PUBLIC

DRH, responsables des ressources humaines, Cadres RH engagés dans une démarche de développement du télétravail, Responsables de la prévention et de la santé au travail.

OBJECTIFS

- cerner le cadre légal et les différentes modalités du télétravail,
- organiser le télétravail en toute sécurité juridique,
- identifier les risques psychosociaux engagés en situation de télétravail et leurs impacts psychologiques sur la santé mentale des agents,
- analyser les risques liés au télétravail,
- définir et mener des actions de prévention en lien avec l'analyse des risques.

CONTENU

- le cadre juridique du télétravail :
 - les différentes formes de télétravail,
 - dialogue social : les accords locaux en déclinaison de l'accord cadre national,
 - responsabilité de l'employeur et risques encourus,
 - l'importance de définir les activités éligibles,
 - le statut de télétravailleur (temps de travail, rémunération, avantages sociaux, frais...),
- l'analyse des risques télétravail :
 - les impacts psychologiques du télétravail sur la santé mentale des salariés : zoom sur les différents types de stress, leurs symptômes et impacts,
 - l'isolement social et professionnel,
 - le risque de changement dans les relations sociales de travail,
 - la porosité sphère professionnelle/sphère privée,
 - la nécessité de renseigner le Document Unique d'évaluation des Risques,
 - les points de vigilance : contrôle de l'activité, maintien du lien, sécurité du télétravailleur, dérives de la communication à distance...,
 - l'identification des risques psychosociaux inhérents au télétravail,
 - le suivi de la qualité de vie au travail des télétravailleurs,
- les actions de prévention des risques psychosociaux :
 - l'importance de définir les règles du télétravail,
 - la formation des managers et des télétravailleurs,
 - l'importance de la communication dans le cadre du travail à distance,
 - les canaux de communication à utiliser en fonction d'une situation,
 - le travail à distance et la relation avec son manager (ou responsable) : limites et objectifs,
 - retours d'expériences sur des actions mises en œuvre dans les collectivités.

LA MAÎTRISE DES OUTILS DE L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Durée 1 jour à distance + 1 jour présentiel

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXRON041
24/04/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXRON

PUBLIC

Responsables des ressources humaines, conseillères et conseillers en évolution professionnelle, conseillères et conseillers en mobilité, conseillères et conseillers d'orientation, chargés de l'accompagnement de parcours professionnels.

OBJECTIFS

- appréhender l'ensemble des outils de l'individualisation au service de l'évolution professionnelle,
- proposer des dispositifs adaptés aux agents en situation d'évolution professionnelle.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage intègre les évolutions liées à l'arrêté du 29 mars 2019 fixant le cahier des charges relatif au conseil en évolution professionnelle prévu à l'article L. 6111-6 du code du travail, et à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- l'analyse comparative des dispositifs : bilans professionnels, bilans de compétences, reconnaissance de l'expérience (Validation d'Acquis d'Expériences, Reconnaissance de l'Expérience Professionnelle), livret individuel de formation, Droit Individuel à la Formation, congé de formation professionnelle, etc.
- le panorama des outils psychotechniques,
- les outils inhérents à la recherche d'emploi : répertoires des métiers, fiches de poste, curriculum vitae, lettres de motivation, offres d'emploi,
- l'achat d'une prestation d'orientation : du besoin aux spécifications particulières exprimées dans le cahier des charges.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports théoriques et pratiques, analyses de situations professionnelles,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel

LA MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXD00057
27-28/04/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXD00

PUBLIC

Professionnels RH en charge du pilotage de la masse salariale.

OBJECTIFS

- distinguer les différents éléments constitutifs de la masse salariale,
- analyser les évolutions de la masse salariale,
- s'approprier une méthode et des outils de suivi d'évolution de la masse salariale.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- un rappel sur le contenu de la masse salariale : éléments fixes et variables,
- les facteurs d'évolution du budget et de la masse salariale (évolution des effectifs, GVT, évolutions réglementaires, accords sociaux...),
- les impacts des facteurs d'évolution : simulation d'évolution de la masse salariale et prospective,
- les tableaux de bord de suivi de la masse salariale,
- les éléments d'action sur la maîtrise de la masse salariale et évaluation de leurs effets.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodologiques et exercices pratiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

L'ÉLABORATION ET LE PILOTAGE D'UNE DÉMARCHE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS, EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Durée 2 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SX225090
02-03/05/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SX225086
04-05/09/23

Cathy Vervaeke
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

AIX-EN-PROVENCE
Code IEL : 20:SX225088
27-28/11/23

Cathy Vervaeke
DELEGATION PACA
04 94 08 96 39

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX225

PUBLIC

Responsables et cadres chargés de l'emploi et des compétences ainsi que du recrutement.

OBJECTIFS

- cerner les enjeux et les principes de base de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
- identifier les conditions de mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences dans une collectivité,
- définir les applications de la gestion des compétences.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- les concepts de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences : emplois, postes et compétences,
- les étapes et les acteurs de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences,
- les conditions de mise en œuvre dans une collectivité,
- les liens avec les politiques sectorielles de gestion des ressources humaines : recrutement, mobilité, formation, évaluation,
- la négociation et la communication autour de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

LA MAÎTRISE DES RÈGLES DE CLASSEMENT RELATIVES À LA CARRIÈRE

Durée 3 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR64091
22-24/05/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR64

PUBLIC

Cadres en charge des ressources humaines et gestionnaires de carrières.

OBJECTIFS

- identifier les textes applicables en matière de classement et comprendre leur imbrication,
- appliquer les règles statutaires de classement relatives à la carrière dans les actes administratifs.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage est à jour des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et de ces décrets.

- la reprise des services de contractuel de droit public et des services accomplis dans le privé, lors du recrutement dans un cadre d'emplois,
- la reprise des services de titulaire des fonctions publiques et services européens, lors du recrutement dans un cadre d'emplois,
- le stage, le détachement pour stage et la dispense de stage,
- les règles de classement suite à avancement d'échelon et de grade,
- la reprise des services militaires d'engagés, la validation du service national et assimilé,
- le classement suite à la nomination sur des emplois fonctionnels de direction,
- les classements suite à des situations de mobilité professionnelle : mutation, détachement suivi ou non d'intégration, mise à disposition, intégration directe.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques,
- exercices et cas pratiques proposés notamment par les stagiaires,
- échanges d'expériences,
- quizz, test d'auto-connaissances,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- connaissance des principes du déroulement de carrière et de mobilité,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

L'ACCOMPAGNEMENT DU RECLASSEMENT PROFESSIONNEL

Durée 2,5 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXH1B061
23-25/05/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXH1B

PUBLIC

Cadres des services des ressources humaines, chargées et chargés de l'accompagnement de la mobilité et des parcours professionnels des agents, cadres de services et d'équipes, manageuses et managers de services et d'équipes.

OBJECTIFS

- analyser les pratiques en matière d'accompagnement des agents en situation de reclassement professionnel,
- appréhender les outils à la disposition d'une direction des ressources humaines pour l'accompagnement du personnel en situation de reclassement,
- organiser et utiliser un plan de prévention pour sa collectivité.

CONTENU

Ce stage est à jour des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et de ces décrets.

- le reclassement professionnel comme outil de management et enjeu stratégique d'une direction des ressources humaines,
- la recherche d'adéquation entre les compétences/besoins des agent.e.s en situation de reclassement et les emplois vacants au sein de la collectivité,
- l'accompagnement des agents par le biais du bilan de compétences, du projet professionnel et l'orientation vers des métiers cibles,
- la promotion de l'évolution professionnelle par la mise en place d'une politique de mobilité interne et d'un plan de formation adapté,
- la prévention de l'inaptitude et l'élaboration d'un plan d'action en lien avec les textes réglementaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports théoriques et pratiques, analyses de situations professionnelles,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

- connaissance de bases juridiques et en gestion de l'emploi et des compétences,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel

LE CO-DÉVELOPPEMENT POUR LES DIRECTEURS, DIRECTRICES ET RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES

Durée 2 jours présentiels

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR2V007
11-12/05/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Code stage : SXR2V

PUBLIC

Directeur ou responsable des ressources humaines en situation d'encadrement depuis 6 mois minimum

OBJECTIFS

- découvrir et expérimenter le co-développement comme méthode de questionnement des pratiques et des projets pour améliorer ses pratiques RH,
- découvrir et utiliser des techniques du co-développement pour développer une culture de résolution de problèmes entre pairs et/ou avec son équipe.

CONTENU

- les champs d'utilisation, d'intérêts et limites du co-développement professionnel,
- les conditions d'une mise en œuvre : contexte organisationnel, posture et compétences, éthique,
- les outils de recherche de solutions et de questionnement, en individuel ou en collectif.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports conceptuels et méthodologiques,
- mises en situation à partir d'expériences vécues.

PRÉ-REQUIS

Avoir pour projet d'intégrer dans son management des techniques de co-développement et avoir au moins 6 mois d'expérience d'encadrement et des connaissances théoriques en management.

LA CONDUITE D'UN ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

Durée 2,5 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR1E124
05-07/06/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR1E

PUBLIC

Responsables des services des ressources humaines, chargées et chargés du recrutement, responsables de services et cadres participant aux jurys de recrutement.

OBJECTIFS

- identifier les objectifs et les conditions de réussite de l'entretien de recrutement,
- préparer, conduire, assurer le suivi et l'exploitation d'un entretien de recrutement.

CONTENU

- les spécificités d'un entretien de recrutement,
- les différents outils du recrutement,
- l'adéquation entre les critères de recrutement et le potentiel attendu,
- les étapes de l'entretien de recrutement,
- le positionnement des acteurs du recrutement face au candidat,
- les techniques de communications adaptées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

LA GESTION DU CONTRAT DES ASSISTANTES ET ASSISTANTS MATERNELS

Durée 2,5 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR1M019
12-14/06/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR1M

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices adjoints des ressources humaines, cadres chargés de la gestion administrative des assistantes et des assistants maternels, gestionnaires de carrière.

OBJECTIFS

- maîtriser l'ensemble des dispositions juridiques relatives au statut des assistantes et assistants maternels gérés par les collectivités territoriales,
- mettre en œuvre les pratiques de gestion des contrats des assistantes et assistants maternels.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)

- les diverses sources juridiques du statut des assistantes et assistants maternels gérés par les collectivités territoriales et articulation entre les textes,
- le rappel des conditions d'agrément et obligation de formation,
- les conditions générales de recrutement, la nature et le contenu du contrat de travail,
- la déontologie, les droits et obligations,
- l'organisation du temps de travail,
- le régime de rémunération : ensemble des éléments du salaire, indemnités, remboursements de frais, etc.,
- le régime de congés et de protection sociale,
- les absences pour formation et la validation des acquis,
- le régime disciplinaire et le pouvoir disciplinaire,
- les modalités de cessations de fonctions (licenciement, démission, retrait et suspension d'agrément),
- le régime de retraite.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques et cas pratiques,
- cette formation comprend un temps à distance sous forme d¿un module de e-formation à distance, à réaliser en amont du présentiel, accessible depuis la plateforme numérique d¿apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

LA DÉTECTION ET LA VALORISATION DES POTENTIELS DES AGENTS

Durée **2 jours**

Niveau Expertise

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXYD3132
15-16/06/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Code stage : SXYD3

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, responsables et cadres chargés de l'emploi et des compétences.

OBJECTIFS

- identifier les enjeux stratégiques et les conditions de mise en œuvre d'une démarche de détection des potentiels,
- choisir une méthodologie et les outils afférents.

CONTENU

- la définition, les enjeux et les outils d'analyse des potentiels,
- les démarches, outils et acteurs permettant de procéder à la détection,
- les enjeux d'une valorisation des potentiels pour la collectivité territoriale,
- la structuration de processus d'accompagnement des agents dans leur évolution et le développement de leur potentiel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques, échanges de pratiques.

PRÉ-REQUIS

Connaître les principaux processus des ressources humaines.

LES LEVIERS STATUTAIRES DE LA POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

Durée **2 jours**

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR2P022
20-21/06/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Code stage : SXR2P

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices des ressources humaines adjoints, cadres RH impliqués dans la gestion des carrières, la mobilité interne et le recrutement.

OBJECTIFS

- identifier les leviers statutaires d'une politique RH dans un contexte de changement et de mobilité contrainte ou choisie des agents,
- analyser et évaluer les conditions de mise en œuvre de ces leviers statutaires (facteurs facilitants, facteurs limitants),
- comparer les pratiques qui existent dans les collectivités.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- le cadre juridique applicable et notamment les nouveaux textes et leurs apports,
- les outils statutaires de la mobilité interne et externe,
- les leviers monétaires et leur articulation avec la politique RH : déroulement de carrières, nouveau régime indemnitaire, formation, protection sociale complémentaire, avantages sociaux, etc.,
- les leviers non monétaires: qualité de vie au travail, maintien dans l'emploi, télétravail, requalification des agents inaptes, la GPEEC, l'amélioration du dialogue social, etc.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges de pratiques

PRÉ-REQUIS

-

NOUVEAU

LE DÉPLOIEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

Durée **2 jours**

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXTT0014
22-23/06/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Code stage : SXTT0

PUBLIC

DRH, Responsables RH, Cadres RH engagés dans une démarche relative à la mise en œuvre du télétravail.

OBJECTIFS

- appréhender le cadre juridique du télétravail inhérent à la fonction publique territoriale,
- identifier les évolutions organisationnelles générées par le télétravail,
- construire des outils pertinents pour la mise en œuvre du télétravail,
- préparer la conduite du changement dans sa structure.

CONTENU

- présentation, contexte et cadre juridique du télétravail,
- gestion des aspects technologiques du télétravail,
- procédure de mise en œuvre du télétravail :

. négociation paritaire et accord d'entreprise,

- définition et mise en place d'une charte du télétravail,
- définition des critères d'éligibilité,
- réversibilité du télétravail,
- mise en œuvre d'une phase expérimentale,
- communication et formation : des étapes à ne pas négliger,
- la RH partagée : le rôle particulier du manager,

- gestion administrative des collaborateurs en télétravail.

LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Durée **2 jours présentiels**

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXRU1099
29-30/06/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Code stage : SXRU1

PUBLIC

DRH, responsables des ressources humaines, responsables du dialogue social ou des instances CT et CHSCT et agents chargés du suivi administratif des futurs CST et F3SCT.

OBJECTIFS

- identifier la composition, l'organisation et le fonctionnement des comités sociaux territoriaux et des formations spécialisées (F3SCT)
- décrire les changements issus de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 et du décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 et leurs conséquences sur leur fonctionnement.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)

- les notions de base,
- l'organisation du CST,
- les attributions du CST et les cas de consultation obligatoire,
- le fonctionnement du CST,
- les FSCT :
 - création et composition,
 - les modalités de désignation des représentants du personnel,
 - compétences,
 - fonctionnement,
- l'articulation des compétences entre CST et F3SCT.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- pédagogie active,
- apports théoriques en lien avec le cadre règlementaire issu de la loi de transformation de la fonction publique,
- mise en situation/jeux de rôle,
- cas pratiques.

PRÉ-REQUIS

Etre chargé.e du suivi des instances (CT et F3SCT).

LA STRUCTURATION D'UNE FONCTION CONSEIL EMPLOI, MOBILITÉ, CARRIÈRE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

LIMOGES
Code IEL : 86:SXR0J033
18-19/09/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR0J

PUBLIC

Responsables des ressources humaines, conseillères et conseillers en évolution professionnelle, conseillères et conseillers en mobilité, conseillères et conseillers d'orientation, chargés de l'accompagnement de parcours professionnels.

OBJECTIFS

Situer le rôle, la place et les missions d'un conseiller ou d'une conseillère en évolution professionnelle au sein d'une collectivité.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- les enjeux de l'évolution de la gestion des ressources humaines,
- le pilotage de la fonction : stratégie de gestion des compétences, relation avec les managers, appui aux agents et aux services opérationnels,
- les compétences requises : définition et comparaison avec les métiers proches dans les secteurs publics et privés,
- la définition d'une stratégie de communication adaptée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports théoriques et pratiques, analyses de situations professionnelles,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel

LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR2F016
28-29/09/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

NANTES
Code IEL : 17:SXR2F014
24-25/10/23

Franck Petiteau
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773757

ANGERS
Code IEL : 17:SXR2F015
18-19/01/24

Nathalie Lenglet
DELEGATION PAYS DE LA LOIRE
0241773732

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR2F

PUBLIC

Dirigeants et dirigeantes, personnels RH, professionnelles et professionnels SST et IRP.

OBJECTIFS

- rappeler le cadre règlementaire des risques psychosociaux (RPS),
- concevoir les indicateurs pertinents et les outils de diagnostic et d'accompagnement,
- repérer et organiser les différents modes d'action de prévention et d'accompagnement,
- mobiliser les équipes et repérer les ressources disponibles dans sa collectivité pour la réussite de la démarche,
- planifier les différentes étapes d'une démarche de prévention.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- le rappel du cadre règlementaire,
- les indicateurs pertinents,
- les outils de pré-diagnostic : document unique, fiches de poste,
- le rôle des différents acteurs (ACFI, ACMO, médecins de prévention, préventeurs, cadres RH, membres des CHSCT, managers),
- le panorama des mesures de prévention et d'accompagnement possibles,
- les différentes étapes d'une démarche de prévention (état des lieux, pré-diagnostic, diagnostic approfondi, définition d'un plan d'action).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance en amont des 2 jours en présentiel. La ressource à distance a vocation à être utilisée dans un module Formadist, ou d'e-formation :

- exposé théorique,
- études de cas, étude des situations apportées par les participants et mise en œuvre,
- travaux en sous-groupes avec restitution,
- formation continue obligatoire des assistants de prévention - FCO AP,
- formation continue obligatoire des conseillers de prévention - FCO CP.

PRÉ-REQUIS

- être acteurs de la prévention des risques psychosociaux dans sa collectivité,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

LE PILOTAGE DE LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES DANS UN CONTEXTE FINANCIER CONTRAINT ET INCERTAIN

Durée **3 jours présentiels**

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR2N019
20-22/09/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Code stage : SXR2N

PUBLIC

- Directeurs et directrices des ressources humaines, responsables de service et cadres chargés des ressources humaines des collectivités

OBJECTIFS

Définir, à travers une approche pragmatique, les moyens de concilier contraintes budgétaires et efficience des ressources humaines.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- l'impact du contexte financier sur le budget ressources humaines,
- les leviers d'économie dans le budget ressources humaines,
- les liens entre approche budgétaire et approche organisationnelle : le rôle de la GPEEC,
- les différentes composantes de la masse salariale et les outils de pilotage,
- les conséquences d'un pilotage serré sur les modes de management,
- les logiques de communication et de négociation au sein de l'organisation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés didactiques et cas pratiques

PRÉ-REQUIS

- connaissance générale du statut de la fonction publique et du budget,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

LA CONCEPTION DES OUTILS DE RECRUTEMENT ET D'ANALYSE DE CURRICULUM VITAE

Durée 3 jours présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR1D042
04-06/10/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR1D

PUBLIC

Cadres des services des ressources humaines, chargées et chargés du recrutement, responsables de services et cadres participant aux jurys de recrutement.

OBJECTIFS

- identifier les éléments clés du poste à pourvoir, pour optimiser l'offre d'emploi,
- élaborer des outils de recrutement,
- détecter les compétences clés et les potentiels des candidats.

CONTENU

- l'analyse des situations de travail : méthodes et outils; appropriation des concepts de métier, compétence, activité,
- la définition des critères de recrutement sur la base de la description du poste à pourvoir,
- la priorisation des compétences attendues pour la tenue du poste,
- le contenu d'une annonce relative à une offre d'emploi,
- la traduction du contenu d'une fiche de poste dans un langage adapté à la diffusion d'une offre d'emploi,
- le choix de canaux de diffusion adaptés au profil recherché,
- l'élaboration d'une grille d'analyse de CV,
- la sélection des candidatures,
- la structuration d'une grille d'entretien type,
- la connaissance et l'usage des logiciels dédiés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

LA MAÎTRISE DES BASES DE LA NÉGOCIATION SOCIALE

Durée **2 jours**

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXDS1044
28-29/09/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Code stage : SXDS1

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, responsables et cadres chargés des ressources humaines, responsables et cadres chargés du domaine social.

OBJECTIFS

- identifier les conditions et opportunités d'une négociation,
- élaborer une stratégie de négociation,
- conduire une négociation,
- lever ses propres réticences ou freins à la négociation.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage s'inscrit dans le cadre juridique de l'ordonnance du 17 février 2021 et du décret d'application du 7 juillet 2021 relatifs aux modalités de la négociation et de la conclusion des accords collectifs dans la fonction publique territoriale.

- les situations de négociation,
- la préparation d'une négociation coopérative,
- la stratégie et la technique,
- l'entraînement à l'application et au décodage de techniques courantes,
- les spécificités de la négociation avec les partenaires sociaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Entraînements, mises en situation, apports méthodologiques.

PRÉ-REQUIS

-

LES PROJETS DE MOBILITÉ ET LES RÈGLES STATUTAIRES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR2C057
12-13/10/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR2C

PUBLIC

Responsables des ressources humaines, conseillères et conseillers en évolution professionnelle, conseillères et conseillers en mobilité, conseillères et conseillers d'orientation, chargés de l'accompagnement de parcours professionnels

OBJECTIFS

- appréhender les règles du statut et de l'évolution de carrière,
- s'approprier les données pour accompagner les agents dans la construction de leur projet professionnel.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)

- les principales règles statutaires en matière de mobilité,
- les possibilités offertes par la législation (loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie dans la fonction publique territoriale, loi sur la mobilité, loi sur la transformation de la fonction publique, évolutions juridiques en cours, etc.)
- les mobilités subies : suppression de postes, maladie, inaptitude-reclassement,
- les mobilités choisies : détachement, disponibilité, mise à disposition, création d'entreprise, changement de filière, mobilités inter-fonctions publiques ou vers le secteur privé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternances d'apports juridiques et de cas pratiques,

Cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel

LA MAÎTRISE DU DROIT À RECLASSEMENT POUR INAPTITUDE PHYSIQUE

Durée 1,5 jour présentiels + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXHOX103
14-15/11/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXHOX

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices adjoints des ressources humaines, gestionnaires de carrières, cadres chargés de l'emploi et des compétences, assistantes et assistants de DRH, médecins de prévention, préventeurs et préventrices, psychologues du travail, assistantes et assistants de service social du travail.

OBJECTIFS

- maîtriser les règles de droit relatives au reclassement pour inaptitude physique,
- identifier et analyser les pratiques au sein des collectivités.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)

- rappel synthétique des droits à congés de maladie,
- les situations statutaires d'inaptitude physique dans la fonction publique territoriale,
- les obligations de reclassement des employeurs,
- les solutions statutaires de reclassement,
- les pratiques des collectivités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- études de cas et échanges,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION DISCIPLINAIRE

Durée 1,5 jour présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR37051
16-17/11/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR37

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, directeurs et directrices adjoints des ressources humaines, gestionnaires de carrières, responsables juridiques, membres des conseils de discipline.

OBJECTIFS

- identifier les différents régimes disciplinaires applicables selon le statut des agents,
- appliquer les étapes d'une procédure disciplinaire,
- mesurer l'étendue du pouvoir disciplinaire et le rôle des différentes parties prenantes.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage est à jour des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et de ces décrets.

- les différents régimes de discipline applicables : titulaires, stagiaires, contractuels de droit public,
- la définition des sanctions disciplinaires et la notion de faute,
- le pouvoir disciplinaire des autorités territoriales et le rôle de la hiérarchie,
- le rôle et organisation des commissions administratives paritaires et commissions consultatives paritaires constituées en conseils de discipline,
- le respect des droits de la défense et les pièces constitutives du dossier,
- la conduite des débats en conseil de discipline,
- les possibilités de recours et la suppression des conseils de discipline de recours
- la prescription en matière disciplinaire,
- l'action disciplinaire et l'action pénale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- analyse juridique (textes et jurisprudence),
- études de cas,
- échanges d'expériences,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

LES MODALITÉS D'OUVERTURE ET D'ÉVALUATION D'UNE SESSION DE FORMATION

Durée 1 jour présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXR1V028
22/11/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR1V

PUBLIC

Responsables et cadres chargés de la formation.

OBJECTIFS

Concevoir et animer les temps d'ouverture et d'évaluation d'une session de formation.

CONTENU

- contextualisation de la formation, identification des enjeux de la formation, positionnement institutionnel, positionnement pédagogique,
- les principes et le contenu de l'ouverture d'une session,
- les registres et les temps d'évaluation : évaluation du groupe en formation, du prestataire, des objectifs atteints, évaluation de fin de stage, évaluation différée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports méthodologiques,
- élaboration de grilles d'évaluation,
- mises en situation,
- cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

LE FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Durée 1 jour présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXY17014
21/11/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXY17

PUBLIC

Directeurs et directrices des ressources humaines, responsables carrière paye, agents en charge de l'organisation et du suivi des CAP.

OBJECTIFS

- comprendre l'organisation et le fonctionnement des CAP,
- maitriser les changements issus de la loi de transformation de la Fonction publique,
- adapter l'organisation et le fonctionnement des CAP aux évolutions juridiques.

CONTENU

Ce stage est à jour des évolutions issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et de ces décrets.Les dispositions réglementaires :

- le rôle des CAP,
- la composition et les enjeux des acteurs,
- le périmètre des attributions,
- les modalités de fonctionnement,
- les outils.

La réforme des CAP : les nouvelles dispositions prévues par la Loi de transformation de la Fonction publique :

- les nouveautés et les modifications,
- le calendrier prévisionnel,
- la mise en œuvre des décrets du 29 novembre 2019 et du 8 décembre 2020 relatifs aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des CAP.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés et échanges sur les pratiques.Cette formation mixte se compose d'une journée présentielle et d'une communauté de stage tutorée accessible depuis la plateforme d'apprentissage à distance du CNFPT. à valider après échange avec réseau de pôle

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un ordinateur avec accès à Internet et d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I1D21 Cadre chargé de la gestion administrative et des carrières

NOUVEAU

LES ENJEUX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE POUR LA FONCTION RH

Durée 3 jours

Niveau Fondamentaux du métier

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXTN3006
07-08/11/23+29/11/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Code stage : SXTN3

PUBLIC

DRH, responsables des ressources humaines, Cadres RH engagés dans une démarche de digitalisation de la fonction RH.

OBJECTIFS

- mesurer les enjeux et les impacts de la transformation numérique pour les RH,
- identifier le rôle des RH dans l'accompagnement à l'introduction du digital dans la collectivité,
- construire un plan d'actions pour appuyer la transformation digitale en e-recrutement, e-formation, e-talents, e-management,
- proposer une expérience collaborateur attractive avec l'aide du numérique,
- décliner les actions suivant la maturité des collaborateurs à la culture digitale.

CONTENU

- RH et digital : enjeux de transformation numérique de la collectivité et impacts sur les processus RH :
 - les changements de comportements et de fonctionnement liés aux évolutions du numérique,
 - les enjeux numériques pour la fonction RH,
 - le nouveau rôle RH vers l'acculturation et la digitalisation de la collectivité,
 - la maturité de la collectivité et les stratégies pertinentes,
- rôles des RH dans l'accompagnement à la transformation digitale de l'entreprise :
 - le cadre règlementaire et bonnes pratiques en matière de numérique : accords locaux, charte informatique, respect du droit à la déconnexion...,
 - les compétences numériques des agents,
 - les compétences au sein de la collectivité,
 - les actions à mener pour les développer,
- mettre en place de nouvelles formes de travail :
 - les bonnes pratiques pertinentes en lien avec le télétravail : pré-requis, pratiques, outils,
 - les équipes à distance : maintien du lien et dynamisme des équipes,
 - les modes de communication: de la gestion des mails aux nouveaux outils de communication,
- acompagnement de la dématérialisation des processus :
 - le rôle RH dans la dématérialisation des processus,
 - les étapes et les actions essentielles à conduire par les équipes RH,
- considérer les impacts du numérique sur les pratiques et processus RH,
- faire du e-recrutement un levier RH :
 - les attentes des candidats à l'ère du digital,
 - la stratégie pour recruter sur le web et développer votre attractivité,
 - les leviers du recrutement pour son entreprise et les stratégies mises en œuvre,
- faire de la e-formation une expérience motivante pour ses collaborateurs :
 - les attentes et les modes de fonctionnement des agents en formation,
 - les pratiques innovantes de formation,
 - la feuille de route pour démarrer les formations digitales.

LA CONDUITE D'UN ENTRETIEN DE CONSEIL EMPLOI, MOBILITÉ, CARRIÈRE

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

BORDEAUX
Code IEL : 86:SXROM089
07-08/12/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXROM

PUBLIC

Responsables des ressources humaines, conseillères et conseillers en évolution professionnelle, conseillères et conseillers en mobilité, conseillères et conseillers d'orientation, chargés de l'accompagnement de parcours professionnels

OBJECTIFS

Acquérir une méthodologie pour conduire un entretien de conseil en évolution professionnelle.

CONTENU

À compter du 1er mars 2022, le code général de la fonction publique entre en vigueur. Pour chaque référence règlementaire de ce stage, le CNFPT vous recommande de consulter les tables de concordance, éditées par le site gouvernemental « Légifrance » (https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/menu/autour-de-la-loi/codification/tables-de-concordance/code-general-de-la-fonction-publique)Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- les étapes de l'accompagnement, identifier un projet, coproduire un parcours,
- les techniques d'entretien, la posture du conseiller,
- suivi et évaluation des plans d'action,
- collaboration hiérarchique et confidentialité,
- exercices pratiques, mises en situation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- alternance d'apports juridiques et de cas pratiques,
- cette formation fait l'objet d'un temps à distance sous forme d'un module de e-formation accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

I2D00 Conseiller ou conseillère mobilité et parcours professionnel

LE DÉVELOPPEMENT DES OUTILS DE LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS, DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES

Durée 2 jours présentiels + 1 jour à distance

Niveau Approfondissement

PAU
Code IEL : 86:SXR20029
17-18/10/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SXR20

PUBLIC

Responsables et cadres chargés de l'emploi et des compétences.

OBJECTIFS

- réaliser un diagnostic des outils de gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences de la collectivité et de leurs résultats,
- identifier les outils à développer ou à adapter pour la démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences de la collectivité,
- définir les finalités de ces outils et leurs modalités d'utilisation par les différents acteurs concernés.

CONTENU

Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- rappel des principes d'une démarche de GPEEC et de ses enjeux,
- l'analyse des trois composantes (effectifs, postes et compétences) et de leurs perspectives d'évolution (choisies et/ou subies) compte tenu du contexte global de la collectivité,
- les outils de base d'une démarche GPEEC (diagnostic, évolution, adaptation aux utilisateurs),
- les tableaux de bord comme outils de pilotage des ressources humaines,
- les autres outils à mettre en place compte tenu des objectifs de la démarche.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle.

L'INTÉGRATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU DOCUMENT UNIQUE

Obligation règlementaire de formation : Conseiller.ère.s de prévention des risques professionnels (CP)

Durée 1,5 jour présentiel + 0,5 jour à distance

Niveau Approfondissement

PAU
Code IEL : 86:SX41R087
05-06/12/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : SX41R

PUBLIC

Personnels RH, professionnels et professionnelles Santé et Sécurité au Travail et IRP (instances représentatives du personnel).

OBJECTIFS

- repérer les risques psychosociaux (RPS) de la collectivité et définir les modalités de leur intégration dans le document unique (DU),
- mettre en oeuvre des mesures de prévention adaptées,
- mettre à jour et suivre le DU.

CONTENU

Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

- le rappel du cadre règlementaire du DU,
- les méthodes et outils d'évaluation des RPS,
- la méthode d'intégration des RPS dans le DU : document devant servir de base au bilan annuel et au programme annuel de prévention des risques professionnels,
- la mise à jour annuelle ou lors de changements importants et/ou d'apparition de risques nouveaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation comprend un échange entre stagiaires et/ou l'intervenant sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT

PRÉ-REQUIS

- savoir identifier les différents types de risques psychosociaux (RPS) et leurs impacts sur la santé, ou pouvoir attester de compétences équivalentes, et avoir participé à l'élaboration du DU,
- disposer d'une adresse courriel individuelle.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES AGENTS

Durée 2 jours

Niveau Approfondissement

TROYES
Code IEL : 82:SXHR8025
09-10/02/23

Claire MARY
GRAND EST

LIMOGES
Code IEL : 86:SXHR8036
20-21/09/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Code stage : SXHR8

PUBLIC

Responsables et cadres chargés de la formation.

OBJECTIFS

- connaître et utiliser les outils du développement des compétences des agents,
- identifier le rôle des encadrants dans le développement des compétences des agents.

CONTENU

Ce stage intègre les évolutions liées à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019. Le développement des compétences des agents, outils et modalités de mise en oeuvre :

- la formation,
- la validation de l'expérience professionnelle,
- l'entretien professionnel,
- la prise en compte des compétences acquises en situation professionnelle,
- le coaching individuel ou d'équipe,
- les dispositifs tels que le bilan de compétences, etc,
- les encadrants et leur rôle dans le développement des compétences individuelles et collectives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et exercices qui s'appuieront sur le contexte de chaque collectivité participante.

PRÉ-REQUIS

Aucun

LE DROIT À LA FORMATION

Durée 1 jour

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:0L4MC123
Plateforme en ligne ouverte
du 16/10 au 15/12/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l'inscription

Code stage : 0L4MC

PUBLIC

Gestionnaires et cadres chargés de la formation, assistantes et assistants des ressources humaines, secrétaires de mairie.

OBJECTIFS

Identifier le cadre réglementaire du droit à la formation dans la fonction publique territoriale.

CONTENU

Ce stage intègre les nouvelles références règlementaires suite à l'entrée en vigueur du Code Général de la Fonction Publique ainsi que les nouveaux dispositifs issus du décret du 22 juillet 2022.

- les différentes catégories de formation :
 - les formations statutaires et les formations obligatoires,
 - les actions dites « non-obligatoires »,
- les dispositifs de professionnalisation :
 - le compte personnel de formation (CPF),
 - la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la reconnaissance de l'expérience professionnelle (REP),
 - le bilan de compétences,
 - le congé de formation professionnelle.
 - le congé de transition professionnelle
 - l'immersion
- les questions administratives :
 - les modalités de départ et le statut juridique pendant la formation,
 - le financement de la formation et des frais de déplacement,
 - les différentes modalités pour se professionnaliser.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation se déroule à distance sur la plate-forme numérique d'apprentissage du CNFPT. Un intervenant ou une intervenante accompagne les stagiaires tout au long de la formation.Cette formation comprend différentes étapes :

- consultation de ressources (vidéos, fiches de synthèse),
- réalisation d'études de cas,
- participation à une classe virtuelle,
- échanges sur un espace forum.

PRÉ-REQUIS

Disposer d'une adresse courriel individuelle et d'un ordinateur connecté à l'internet.

DOSSIERS CNRACL SUR LA PLATEFORME PEP ' S : DE LA GESTION DU COMPTE INDIVIDUEL RETRAITE À LA LIQUIDATION DE PENSION

Durée 1 jour

Niveau Fondamentaux du métier

FORMATION À DISTANCE
Code IEL : 86:SXK51155
Plateforme en ligne ouverte
du 27/03 au 28/06/23

DIANA GOMES GHAFOUR
NOUVELLE AQUITAINE
05 56 99 93 58

Une adresse couriel personnelle est nécessaire à l ' inscription

Code stage : SXK51

PUBLIC

Assistant.e.s de gestion des ressources humaines, assistant.e.s carrière-paie, assistant.e.s emploi-formation, Secrétaires de mairie en prise de poste.

OBJECTIFS

Réaliser l ' instruction du dossier de retraite sur le site de la CNRACL

CONTENU

- repères statutaires,
- le droit à l ' information,
- les situations de l ' agent,
- le dossier de simulation,
- estimation du droit à la retraite,
- la validation de la demande de pension,
- le conseil en retraite.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- apports théoriques,
- exercices auto corrigés,
- échanges de pratique tout au long de la formation et notamment sur un forum en ligne,
- accompagnement par un tuteur tout au long du module à distance.

PRÉ-REQUIS

- maitrise et accès à l ' outil informatique,
- apporter des dossiers réels à traiter ainsi que le code de connexion de sa collectivité à la plateforme PEP ' s.

Ce stage appartient à l ' itinéraire suivant :

I9020 Assistant ou assistante de gestion ressources humaines